

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2023-0068

AVIS PUBLIC est par la présente donnée, par le soussigné, qu'au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue le mardi 11 avril à 20 heures à la salle du conseil au 241, rue Coutu, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

DÉROGATION MINEURE 2023-0068

Emplacement

Route Saint-Joseph
Lots : 6 451 028 et 6 094 706

Objet de la demande

La demande est à l'effet de permettre une opération cadastrale visant la création d'un lot avec une largeur à la rue de 35,79 mètres au lieu d'une largeur minimale de 50 mètres, tel que prescrit par la réglementation.

Disposition réglementaire affectée

Règlement d'urbanisme relatif au lotissement numéro 16RG-0712

Lors de la séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Sainte-Émélie-de-l'Énergie, ce vingt et unième jour du mois de mars deux mille vingt-trois (21 mars 2023).



Eric Gélinas M.ATDR
Directeur général adjoint
Greffier-trésorier adjoint